

**PRÉFÈTE DU LOIRET  
PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE  
PRÉFET DE L'YONNE**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

concernant

**Une demande d'autorisation environnementale conformément aux Titres II et VIII du Livre Ier et au Titre I du Livre II des parties législative et réglementaire du Code de l'Environnement**

Projet présenté par Voies Navigables de France Centre-Bourgogne en vue d'effectuer des opérations de dragages d'entretien sur 5 ans du canal de Briare et du canal du Loing sur le territoire de 13 communes réparties dans les départements du Loiret (9), de Seine-et-Marne (3) et de l'Yonne (1).

Par arrêté inter-préfectoral du 24 novembre 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du mardi 3 janvier au vendredi 3 février 2023 - 17h- inclus.

Au terme de la procédure, une décision d'autorisation environnementale ou de refus pourra être adoptée par arrêté inter-préfectoral.

Une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal administratif d'Orléans, dont Mme Martine RAGEY est la présidente, MM. Michel BADAIRE et Michel CARQUIS les membres titulaires.

Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de Montargis, dans le Loiret.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnemental, est consultable :

- sur support papier en mairies de Briare (45), Ouzouer sur Trézée (45), Rogny les 7 Écluses (89), Dammarie sur Loing (45), Châtillon-Coligny (45), Ste Geneviève des Bois (45), Montbouy (45), Montargis (45), Châlette sur Loing (45), Nargis (45), Château-Landon (77), Souppes sur Loing (77), Montcourt-Fromonville (77)
- sur le site internet de la préfecture du Loiret : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr).

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et formuler leurs observations, propositions et contre-propositions sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture des mairies mentionnées.

Le public pourra aussi formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante :

[ddt-seef-enquetepublique@loiret.gouv.fr](mailto:ddt-seef-enquetepublique@loiret.gouv.fr) en mentionnant le nom du projet dans l'objet du message ; ces observations seront transmises à la Présidente de la commission d'enquête et consultables par le public sur le site internet indiqué ci-dessus ;

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Montargis- 6 rue Gambetta – BP 719 - 45207 MONTARGIS Cedex- à l'attention de Mme la Présidente de la Commission d'enquête ; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Un commissaire-enquêteur, membre de la commission, recevra les observations du public en mairie de Montargis, Souppes sur Loing, Briare, Chatillon-Coligny, selon l'agenda suivant :

Mairie	Dates	Horaires
Montargis – 45 Siège de l'enquête	Ouverture – mardi 3 janvier 2023	9h - 12h
	Clôture - vendredi 3 février 2023	14h - 17h
Souppes sur Loing – 77	mercredi 11 janvier 2023	9h - 12h
	jeudi 19 janvier 2023	14h - 17h
Briare – 45	lundi 16 janvier 2023	14h - 17h
	mardi 24 janvier 2023	9h - 12h
Châtillon-Coligny – 45	samedi 7 janvier 2023	9h - 12h
	mardi 31 janvier 2023	14h - 17h

Dès réception du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, ceux-ci seront tenus à la disposition du public, en mairies des 13 communes et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : [www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr).

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – Direction Territoriale Centre-Bourgogne –  
avenue Pierre Nugue – 71100 CHALON SUR SAÔNE – téléphone : 07 61 43 08 49